

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Montbrison (Loire) félicitant la Convention pour avoir abattu la tête de Capet, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Montbrison (Loire) félicitant la Convention pour avoir abattu la tête de Capet, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 527;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0527_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Citoyens représentants,

Encore une conjuration atroce ! Encore un scélérat qui se servoit d'un peuple dont il avoit usurpé la confiance, pour parvenir à ses fins homicides ! Robespierre et ses complices ne cessoient de faire entendre les mots de vertu et de probité; ils sembloient brûler du saint amour de la patrie; tout portoit à croire qu'ils étoient dignes du grand peuple qu'ils représentoient; souvent ils avoient paru coopérer à la destruction des factions qui ont désolé notre pays... Mais, ô ! comble de la perfidie ! ils ne déployoient eux-mêmes cette énergie, ce rigorisme de principes, que pour tromper plus facilement le peuple. Recevez donc nos actions de grâce. C'est à vous, représentants, que l'on doit le salut de la patrie; c'est au grand caractère que la Convention a montré, c'est au courage des braves Parisiens que l'on reconnoît les progrès que fait l'esprit public. Il suffit de désigner au peuple un tyran pour qu'il soit annéanti.

Soyez toujours grands, législateurs. Que le danger, que l'amour de la patrie vous réunissent constamment, et vous triompherez de tous les obstacles, et vous écraserez tous les conspirateurs. S et F.

DESTOUCHES, Lⁱ. BARNOUS, Thomas CUELDIHUEL
(*présid.*), J. LANCHUN, J. RIO.

j''

[Les administrateurs et l'agent nat. du distr. de Montbrison (1), à la Conv.; s.d.] (2)

Citoyens représentants,

Fidels à notre serment, nous poignarderons les hypocrites, les dictateurs et les triumvirs. Vous avez abattu la tête de Capet : comme vous, nous ne consentirons jamais à y substituer celle de Catilina. Le monstre a été : il n'est plus. Ainsi périront avec lui tous les complices de cette faction infernale. La masse de la Convention, incorruptible comme celle du peuple, restera. Représentans, nous avons frémis d'horreur. Nous avons convocqués, le même jour, la garde nationale et les autorités constituées; nous avons éclairé le peuple, et le peuple a entendu avec attendrissement la lecture de la proclamation de la Convention. Génie tutélaire, a-t-il dit, veille à la destinée de la France ! Une réputation forgée dans les ateliers impurs du crime, de l'astuce et de la perfidie, ne nous fait point balancer entre le sort justement mérité de quelques scélérats, et le salut de la patrie. Nous ne reconnoissons que la Convention; nous luy resterons toujours unis; nous le jurons tous individuellement; nous réitérons le serment de l'égalité et de la liberté, de maintenir la République, une, indivisible et démocratique, ou de mourir à notre poste. Une fête civique a couronné la lecture de la proclamation. Nous vous transmettons nos vœux et ceux des administrés.

SEGUIN, CHAVANEU, C. GUYOT (*agent nat.*), MARCOUX, DINAND, JUSTAMOND (*vice-présid.*), BOUGADE, BOUCHET, PHILIPON, CLAGNIEUX, RONNEL (*secrét.*), BOURGES (*présid.*) [et une signature illisible].

k''

[Les administrateurs du départ¹ de la Loire, à la Conv.; Feurs, 17 therm. II] (1)

Citoyens représentants, encore une fois la liberté triomphe; encore une fois la France est sauvée; encore une fois la République s'affermi au milieu des plus grands périls; et la Convention nationale, conservant toujours sa mâle énergie, ce caractère de fermeté et de vigueur qui distingue de vrais républicains, apprend à l'Europe étonnée qu'elle sait déjouer tous les complots, rester ferme et inébranlable au milieu des orages, et faire punir du dernier supplice tous les traîtres et conspirateurs qui ont cherché et qui chercheront vainement à dissoudre la représentation nationale. Qui l'aurait cru, que Robespierre aîné, Couthon et Saint-Just, qui passaient pour les plus fermes appuis de la République, voulussent détruire la Convention et démembrer la France ? Qui l'aurait cru, que ces monstres voulussent former un triumvirat, et usurper l'autorité souveraine qui n'appartient qu'au peuple, sur les débris de la représentation nationale ? Qui l'aurait cru, que Robespierre fût le Catilina de la France, et Couthon et Saint-Just ses infâmes complices ? Mais grâce au génie tutélaire qui veille sur les destinées de ce puissant empire (grâces soient rendues à cette providence éternelle que Robespierre et ses adhérens ne confessaient que du bout des lèvres, et qu'ils reniaient dans leur cœur !), ces scélérats ont vécu, le glaive de la loi s'est appesanti sur leurs têtes coupables, et la République a été sauvée. Ainsi ont péri tous les traîtres à la patrie. Ainsi périront à l'avenir tous ceux qui leur ressembleront. Ainsi seront mis à mort par des hommes libres tous les ambitieux qui voudront usurper la souveraineté, et qui ne se prosterneront pas devant la majorité du peuple, dans lequel seul réside la souveraineté, une, indivisible, imprescriptible et inaliénable.

Nous protestons donc aujourd'hui devant les mandataires du souverain; nous jurons à ses fidèles représentants de n'être d'aucune faction, de ne reconnaître que la Convention nationale et de n'obéir qu'à ses décrets. Nous nous rallions avec empressement à la représentation nationale, comme au point central de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Nous promettons de mourir à nos postes, plutôt que de nous écarter un seul instant de la route de la justice et des lois de la Convention : notre dernier soupir sera : vive la République ! Vive la Convention nationale !

DUMAS, MIOILLIÈRE, MAILLE (*présid.*), J. BERTUEL, TROULLIER, FONVIELLE, GAULNE.

(1) Loire.

(2) C 313, pl. 1249, p. 36. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl').

(1) C 313, pl. 1249, p. 29. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl').